

Concours d'accès au Cycle Master

Spécialité : **Didactiques du français**

(Temps aménagé)

Liste des Candidats Retenus et Autorisés à Déposer le Dossier Administratif

L'inscription des candidats retenus ne sera définitive qu'après la vérification de la conformité des données déclarées lors de la préinscription en ligne aux documents du dossier administratif à déposer auprès du service des affaires estudiantines

Le Délai de dépôt du dossier est :
25 au 30 octobre 2021

NB : Les étudiants sont priés de respecter les dates de dépôt des dossiers d'inscription définitive. (Voir les pièces d'inscription en bas de page)

N°	Nom	Prénom	CIN
7	AHL ALI	BOUSHABE	SH112205
12	ARICHE	AHMED	BH185473
13	ATMANI	CHAKIB	V193669
14	BACHAR	MANAL	HH112695
15	BADRAOUI	FATIMA	AB653152
19	BEN-HAIDA	JAMAL	P160905
20	BENNIS	ABDELHAKIM	D190660
23	BOUHIAOUI	KARIMA	H321387
25	BOUNIYT	FATIMA	BK511219
26	BOUROUHOU	RAJAA	C786330
27	BOUSSABON	SOUMAYA	LA16530
28	CHIKHI	SALAH	QA66981
30	DAOUDI	RANIA	F466582
31	DRISSI	DRISS	UB21629
32	ELBAZI	MOHAMMED	W294855

34	ELHASSIB	ABDELJALIL	ID48527
35	EZAHRAI	WIDAD	AA25774
36	FAKHRI	AABIR	AE270101
38	HAMMADI QASSOU	HAMZA	AD240653
39	HIMMI	SAID	V60517
41	JABRI	SAMIA	Q312814
46	LAMMIS	MOHAMMED	H508029
50	NACHAT	JAMAL	AB704317
52	NOAIB	SALMA	BE877835
53	OULMEKKI	AMINE	X339492
54	OUMALK	SAID	UA45316
57	SAIDI	MOHAMED	QA99978
58	SALHI	SOUFIANE	JB265883
59	SIF	ANAS	AD240053

Avis

Les candidats retenus pour l'inscription en cycle Master (Temps Aménagé) doivent fournir les pièces suivantes :

- Original du Diplôme + 1 copie
- Copies des Relevés de notes des 6 semestres
- copie du bac
- Copie du reçu de préinscription en ligne
- Deux photos d'identité
- copie de la CIN
- formulaire d'inscription dûment rempli à tirer du site de la faculté.
- Frais d'inscription : 32000 dh (16 000 dh par an) à déposer sur le compte de la Faculté
N° : 310 810 1000 024 7019873 01 71
- Reçu de versement des frais d'inscription.
- Attestation de travail pour les fonctionnaires
- Attestation de la CNSS pour les salariés